

### Dans ce numéro :

- **IBR : situation régionale et enjeux**
- **Vie des GDS**
- **La Formation des éleveurs**

### Le mot du Président

Après avoir donné tant de journées de travail sur les réformes de la politique sanitaire française, nous avons enfin la grande satisfaction d'être reconnu comme l'unique organisme à vocation sanitaire animal : l'arrêté ministériel vient d'être signé. L'avenir du sanitaire passait par cette décision. Maintenant, chaque GDS va devoir mettre en place ces réformes. Aussi je vous souhaite à tous une bonne réussite dans la mise en œuvre de cet arrêté, sachant que nous y arriverons en étant unis.

L'IBR, une maladie commerciale à éradiquer : n'hésitez pas à demander à votre GDS la certification de votre cheptel. Notre situation régionale peut s'améliorer.

Les GDS départementaux, régionaux et GDS France ont mis en place des formations pour les éleveurs. Prenez le temps d'y participer pour améliorer vos connaissances du monde sanitaire dans son ensemble.

Jean-Luc GRAVELLE

## IBR : situation régionale et enjeux

### LE POINT SUR LA MALADIE

L'IBR est une maladie virale contagieuse, transmissible par contact avec un animal excréteur du virus. Le plus souvent asymptomatique, elle peut cependant se traduire par des troubles conséquents :

- ✓ atteinte des voies respiratoires ;
- ✓ troubles de la reproduction : avortements, infertilité, métrites ;
- ✓ atteintes génitales : pustules ;
- ✓ encéphalites et diarrhées chez les veaux.

La contamination peut se faire, soit lors d'une introduction d'un animal positif, soit lors de la réactivation du virus chez un animal contaminé (phénomène de latence du virus IBR).



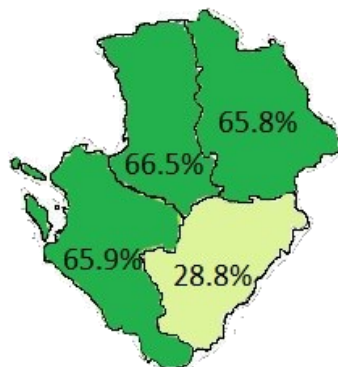
### SITUATION RÉGIONALE ET NATIONALE

En France, la situation épidémiologique en terme d'IBR varie beaucoup d'un département à l'autre.

Le taux moyen de cheptels positifs est inférieur à 9% au niveau national, alors qu'en Poitou-Charentes, il est de 5.9% au 31 mai 2013.

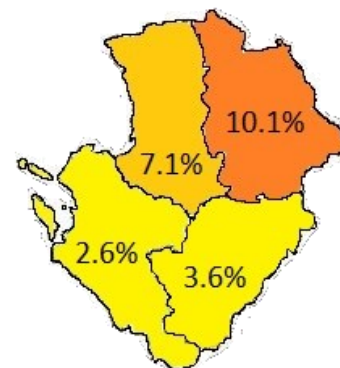
Au niveau national, le taux de certification est de plus de 60%.

Taux de cheptels certifiés (31/05/13)



10 à 30 % 30 à 60 % 60 à 90 %

Taux de cheptels positifs (31/05/13)



1 à 5 % 5 à 10 % 10 à 15 %

**L'objectif est que tous les cheptels français soient certifiés en IBR afin :**

- ✓ de répondre à la demande en bovins certifiés dans les échanges commerciaux européens et mondiaux
- ✓ de diminuer le coût de la lutte contre l'IBR supporté par les éleveurs au travers des GDS, en allégeant la prophylaxie annuelle et les contrôles à l'introduction.

C'est pourquoi il est fortement recommandé à tous les éleveurs dont le cheptel n'est pas encore certifié en IBR et qui n'ont pas de bovin positif dans leur troupeau, de **s'engager dans la démarche de certification**. L'obtention de la qualification se traduira par l'ajout de la mention « cheptel indemne en IBR » sur les ASDA de vos animaux.

**Nous invitons les éleveurs intéressés à se manifester dès aujourd'hui auprès de leur GDS**

### QUEL AVENIR POUR L'IBR ?

Une demande est en cours pour une reconnaissance européenne de notre programme national de lutte contre l'IBR. Les intérêts d'obtenir cette reconnaissance de notre dispositif sont :

- ✓ Faciliter les échanges intracommunautaires ;
- ✓ Avoir également un atout en matière d'export hors UE ;
- ✓ Dynamiser et rendre plus attractive l'appellation ;
- ✓ Maintenir l'implication de l'Etat en matière d'IBR.

Pour y parvenir, il va être nécessaire d'effectuer des évolutions du cahier des charges IBR actuel. L'objectif est que les modifications soient réalisées pour la campagne 2014-2015.

D'autre part, un travail est lancé pour mettre le dispositif de suivi de l'IBR en conformité avec la nouvelle gouvernance et aller vers l'éradication de cette maladie en France.

### Vie des GDS

Changement de Président au GDS 86 : M. ROBICHON Pascal, éleveur bovin allaitant et ovin à LATHUS SAINT-REMY.

## La formation des éleveurs

### OBTENIR DES INFORMATIONS D'ACTUALITE



Se tenir informé des nouveautés sanitaires et pouvoir en discuter.  
Maîtriser les **enjeux réglementaires** autour du sanitaire.  
Mieux vivre les contrôles conditionnalités.

### PRENDRE DU RECUL



Avoir un **œil neuf** sur son élevage. Mettre en évidence une situation sanitaire anormale qu'on aurait laissé s'installer dans son élevage sans s'en apercevoir.

### APPROFONDIR SES COMPETENCES

Adapter et réajuster ses pratiques courantes. Se perfectionner et progresser.  
Rendre son élevage **plus compétitif** en se sensibilisant sur les risques sanitaires encourus et sur la conduite à tenir en fonction de ce qui est observé dans son troupeau.

### ECHANGE D'EXPERIENCES

Rencontrer d'autres éleveurs, **échanger** sur les expériences de chacun. Se voir dans un autre contexte....

### POURQUOI SE FORMER ?

« C'est enrichissant pour tous, ça permet une remise à niveau, et ça aide à avancer. »



### CONFUCIUS A DIT :

« Quand on désire savoir, on interroge. Quand on veut être capable, on étudie. Revoyez sans arrêt ce que vous savez déjà. **Etudiez sans cesse du nouveau.** Alors vous deviendrez un Maître. »



## LES FORMATIONS DISPONIBLES EN POITOU-CHARENTES

### « Eleveur infirmier de son élevage » : BOVINS OU OVINS OU CAPRINS :

La formation des éleveurs se déroule selon un module de base qui comporte 2 journées :

- ◆ La première sur l'**examen de l'animal** malade
- ◆ La seconde sur le **médicament** vétérinaire et le carnet sanitaire.

Une partie pratique en exploitation (réalisation de gestes techniques ou analyse de la pharmacie) est associée à une partie théorique.

Organisées dans le cadre des clientèles vétérinaires en coopération avec le vétérinaire correspondant par groupes de 10 à 15 éleveurs, ces formations recueillent un très bon taux de satisfaction.

**Boiteries** : identifier les éléments pouvant causer des boiteries chez les bovins, mettre en œuvre des **actions préventives et curatives** sur les bovins.

Cette formation, d'1,5 jours, allie la théorie et la pratique en élevage encadrée par un vétérinaire et un pareur professionnel.

**Diarrhées des veaux** : prévenir les diarrhées chez le veau et maîtriser la **santé du jeune** autour du vêlage.

**Eco Antibio** : renforcer les compétences des agriculteurs pour comprendre et faire **comprendre l'antibiorésistance** et les problèmes générés par celle-ci ; **moins et mieux utiliser les antibiotiques** ; les adaptations de **pratiques et les alternatives** à l'utilisation des antibiotiques.

### PLAN D'ACTION

Les **filières ovines et caprines** tiennent une place importante dans l'activité agricole de la région Poitou-Charentes. Les crises récentes de ces filières et le vieillissement de la population des éleveurs et éleveuses, accompagné d'un faible renouvellement, en font des productions fragilisées.

La formation étant un outil mobilisable pour réduire ces problématiques de maintien et de reprise, le comité VIVEA de Poitou-Charentes, réuni le 31 octobre 2013, considérant l'importance de **développer une offre de formation adaptée**, a décidé de soutenir une démarche portée par les professionnels de ces filières.

Une enveloppe a été allouée pour chaque filière pour proposer aux éleveurs une offre de formation en adéquation avec leurs attentes (sanitaire, alimentation, coût de production...), en créant notamment des partenariats entre les différents organismes des filières.



### AGENDA DES FORMATIONS DU PRINTEMPS 2014 :

- ◆ 4 et 10 avril : Eleveur infirmier des ses ovins en Deux-Sèvres (en partenariat avec Ter'Elevage)
- ◆ 5 et 12 mai : Eleveur infirmier des ses caprins en Deux-Sèvres (en partenariat avec Saperfel)
- ◆ 13 et 20 mai : Eleveur infirmier de ses ovins, secteur de Confolens en Charente

En fonction des réponses au questionnaire joint, l'agenda s'étoffera !